



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
SEINE-MARITIME

METROPOLE ROUEN NORMANDIE  
DEPARTEMENT URBANISME ET HABITAT  
DIRECTION DE L'URBANISME REGLEMENTAIRE  
IMMEUBLE LE 108  
108 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND - CS 50589  
76006 ROUEN CEDEX

### **Siège Social**

Chemin de la Bretèque - CS 30059  
76237 Bois-Guillaume cedex  
Tél. : 02 35 59 47 47  
Fax : 02 35 12 21 08  
Email : accueil76  
@normandie.chambagri.fr

N/Réf : DOL/NM

#### **Pôle Territoires et Environnement**

Dossier suivi par Mme Delphine OMNÈS-LEBLANC  
Ligne directe : 02.32.78.80.59  
amenagement.urbanisme@normandie.chambagri.fr

Bois-Guillaume, le 15 mars 2021

**Objet** : Avis sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) métropolitain

*Dossier suivi par Mme Laetitia PETIT*

Monsieur le Président,

Par courrier reçu en date du 10 mars 2021, vous nous soumettez le projet cité en objet et sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture.

Le projet de modification simplifiée porte sur la rectification d'erreurs matérielles et l'ajustement de certaines dispositions réglementaires au dossier de PLU.

Ce projet de modification n'a aucun impact sur les espaces et activités agricoles de la commune.

Nous n'avons aucune remarque à formuler et nous lui donnons un avis favorable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Sébastien LEVASSEUR  
Vice-Président de la Chambre d'agriculture  
Président de la Commission Territoires